

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 19^{ème} jour de janvier 2021, à dix-neuf heures trente et par visioconférence.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : M. Olivier Dufour, siège no 6

Mme Francine Dufour, secrétaire trésorière est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

4.3 – amendement au règlement de zonage NO 603

Avis de motion est par la présente donné par Marie-Ève Gagnon, de la présentation du Règlement 659 modifiant le Règlement de zonage #603 dont l'objet est d'agrandir la zone H-1 à même la zone F-4, modifier les zones H-35 et H-36, modifier les zones H-8 et H-9 à même la zone Rx-3, de modifier les usages autorisés en zone H-2, modifier l'article 15.15.1, modifier l'article 15.15.2 et créer l'article 15.15.3.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans la zone concernée.

COPIE CONFORME



M. Gérald Maltais, Maire